



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

DOSSIER DE CANDIDATURE 2019 - SESSION 2

Comment effectuer la demande ?

Hôtel de Ville
23 Avenue Pierre Mendès France à Montfrin
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

COMMENT EFFECTUER VOTRE DEMANDE		INFORMATION	RETRAIT	DEPOT CANDIDATURE
Sur place	Hôtel de Ville	✓	✓	✓
Chez vous	www.montfrin.com	✓	✓	
Courrier	23 avenue Pierre Mendès France 30490 MONTFRIN	✓		✓
Par téléphone	04 66 57 39 78	✓		

Quand effectuer la demande ?

Le dossier doit être retiré entre le 26 juillet 2019 et le 30 septembre 2019.

Il doit être déposé impérativement avant le 30 septembre 2019.

Modalités de versement de la bourse

Cette bourse sera versée par la Ville directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire, l'auto-école étant obligatoirement domiciliée sur la Ville de Montfrin et partenaire de la Ville pour ce dispositif.

Modalités d'instruction de la demande ?

La commission Enfance/Jeunesse convoquera les candidats qui réunissent les critères d'éligibilité à l'octroi d'une bourse au permis de conduire. Chaque candidat présentera ses motivations devant cette commission.

Engagements du demandeur

En contrepartie de l'attribution d'une bourse, le jeune s'engage à effectuer une mission d'engagement citoyen volontaire de 35h pendant 1 semaine au sein du service technique municipal et à signer une charte d'engagement avec la collectivité, ainsi qu'une convention avec l'auto-école de son choix.

Documents à joindre au dossier

- Copie recto-verso de la carte d'identité
- Justificatif original de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, eau, Téléphone fixe...) ou certificat d'hébergement
- Justificatif de scolarité ou d'activité permettant de justifier de la situation d'insertion sociale et/ou professionnelle :
contrat de travail, contrat d'apprentissage, attestation d'inscription à la Mission Locale, pôle emploi ...
- Justificatif du quotient familial (QF) CAF ou MSA
- RIB de l'auto-école choisie

IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit



DOSSIER DE CANDIDATURE 2019 - SESSION 2

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Renseignements concernant le demandeur ?

Nom Nom d'usage

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone ____/____/____/____/____ Email

Date de naissance ____/____/____ Lieu de naissance

Lycéen ou Étudiant (précisez)
Établissement
Classe

Service civique
Nom de l'organisme d'accueil et lieu de la mission

Salarié
Nom de l'employeur et adresse

Demandeur d'emploi inscrit à Pole Emploi de Beaucaire

Inscrit à la Mission Locale de Beaucaire / Villeuneuve les A.

RSA

Apprentissage

Formation professionnelle (précisez)
Organisme de formation

Sans emploi



DOSSIER DE CANDIDATURE 2019 - SESSION 2

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné

Atteste sur l'honneur :

- avoir pris connaissance de toutes les obligations liées à ma candidature pour obtenir une aide au permis de conduire

- que toutes les informations apportées dans ce dossier sont sincères et véritables

- m'engager à signaler à la Ville de Montfrin tout changement intervenu dans ma situation personnelle qui pourrait avoir une conséquence sur les critères d'attribution de la Bourse et plus généralement sur l'appréciation du présent dossier par la commission

- passer le permis de conduire pour la première fois et ne pas être déjà inscrit dans une formation au permis de conduire

- reconnaître que seul un avis favorable de la commission vaut acceptation de ma candidature

Fait à MONTFRIN, le

Nom et signature du demandeur

Nom et signature du représentant légal
(pour les candidats mineurs uniquement)

Ne pas remplir- Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier : ____/____/20 ____

Date de la commission : ____/____/20 ____

Avis de la commission :

Montant de la bourse accordée :

N° de dossier :

Auto-école du candidat :

Service municipal accueillant et semaine retenue :

